



Florennes, le 28 mai 2010

Plan de Cohésion Sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville 1
5620 Florennes
Tél : 071/68.14.64
Quentin.lorent@florennes.be

PV de la Plate forme Insertion Socio Professionnelle du 25 mai 2010

1. Présents :

Frédérique SEYLER (Présidente du Conseil de l'Action Sociale), Anne Marie BAUTHIER-MALACORT (Vice présidente du Conseil de l'Action Sociale), Anne Michèle DUMONT (PMS de Florennes), Anne France STIMART (Bibliothèque), Dominique FASTREZ (Bénévole Assuétudes), Sarah LOTTIN (AMO Jeunes 2000), Pascale MAREZ (CPAS), Vincent LAUREYS (Titres services), Christine HOUCKE (ATL), Dominique Michel (MIRESEM), Claudine BRIL (ASBL Carrefour), Quentin LORENT (Chef de projet PCS).

2. Excusés :

Richard HUBERT (Echevin).
Edouard DRUGMAND (Chapitre XII).
Nathalie LOUIS (EFT Pontaury).
Josiane MAZUY (CPAS).
Alix LEBRUN (Chapitre XII).
Valérie JACQMART (EFT Charlemagne)

3. introduction :

M. LORENT remercie les participants de leur présence et précise l'ordre du jour. Un tour de présentation est proposé. M. FASTREZ nous explique la raison de sa présence. Celui-ci retraité depuis peu propose ses services via le PCS en tant que bénévole spécialiste en comportement à risque et assuétudes. En effet, il avait cette fonction au sein de la défense et voudrait faire bénéficier tout un chacun de ses acquis. Sa présence a pour volonté de rencontrer progressivement le milieu associatif local.

2. Présentation du projet d'entreprise d'économie sociale et création d'un groupe de travail « économie sociale » :

M. LORENT propose à M. LAUREYS de nous présenter le projet d'entreprise en cours à l'initiative de l'agence Titre Service. Il nous explique la genèse du projet. L'agence TS de Florennes souhaitant diversifier ses activités a introduit une demande d'intervention au fond REDDI. Ce fond permet de bénéficier du soutien d'une agence conseil en économie sociale pour l'étude de différentes filières exploitables. Une convention est donc en cours entre la SAW-B et l'agence TS de Florennes. Lors d'une rencontre entre M. LAUREYS et M. LORENT, au vu des objectifs communs des deux structures, ils ont



Plan de cohésion sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville, 1 - 5620 Florennes
quentin.lorent@florennes.be

Avec le soutien de la RÉGION WALLONNE et de la Commune de FLORENNES



RÉGION WALLONNE

décidé de mutualiser les ressources et de mener ensemble cette étude. Cette première étude a pour objectif de définir le choix de filières exploitables. Les filières étudiées sont :

- Le recyclage (ressourcerie).
- Parc et Jardin (bois d'allumage).
- L'éco-isolation.
- Le petit bricolage.
- Le petit maraichage.

Cette convention avec la SAW-B se termine en juillet et devrait avoir comme conclusion le choix de la filière. Une seconde convention pourra être définie pour l'étude de faisabilité de la filière choisie.

Dans ce cadre, il nous semble important d'investir un maximum de partenaires spécialisés en ISP afin de confronter ces données à la réalité socio-économique locale.

Mme BRIL demande : « quelles sont nos attentes envers les partenaires ? ». M. LORENT précise que ce projet ne peut-être porteur que si il est accompagné. Il doit être constamment remis en question par les spécialistes locaux et extra-locaux. Cette ouverture au réseau permettra un échange de compétence plus large. L'accompagnement sociale autour de l'entreprise est primordiale (formation, suivi, ...). Il est donc impératif d'y associer le réseau ISP de l'arrondissement. L'avis des partenaires est essentiel pour la validité du choix des filières.

Mme MAREZ pose la question : « n'est-il pas prématuré de parler de choix de filière d'ici juillet, alors que les partenaires n'auront eu que peu de temps pour évaluer la cohérence du projet ? ». M. LORENT précise que ce projet est émergent des TS de Florennes et qu'ils ont des impératifs temps. Ce qui n'empêche pas de donner une réelle place aux partenaires voulant intégrer la réflexion. Cela doit en être un élément essentiel. L'étude en cours fera état de ses résultats aux partenaires. Le PCS n'est nullement pressé par le temps, il a pour rôle de soutenir les initiatives, celle des Titres Services mais pas uniquement. Ce projet n'est pas une fin en soit mais le départ d'une réflexion autour de l'économie sociale au sens large. D'autres projets pourraient émerger au cours des groupes de travail.

Le groupe de travail doit tourner autour des réelles attentes des partenaires en termes d'économie sociale.

La date de rencontre pour le groupe de travail « économie sociale » est fixée au 1 juillet 2010 à 9.30 en la salle annexe de l'administration communale.

4. Création d'un groupe de travail mobilité et Accueil de base (Jeunes de tous âges).

4.1. Mobilité :

Dans le cadre de l'axe 1 du PCS, la notion de mobilité est soulevée. Le but du groupe de travail est de définir : « comment voulons-nous aborder la thématique et comment la mettre en action ? ».

Plusieurs objectifs sont présents. D'une part permettre et faciliter l'accès des divers services du centre de Florennes aux citoyens les plus éloignés, d'autre part développer la notion d'éducation à la mobilité. Le tout en développant de nouveaux moyens (bureau



mobile, covoiturage, vélo, lift,...) et l'information sur les moyens existants (taxi social, transport en commun,...).

M. LORENT évoque l'achat prévu d'un véhicule (8+1) dans le cadre du PCS. Celui-ci sera mis à disposition des partenaires afin de faciliter la mobilité de leurs actions. Il est prévu à la base pour du transport de personne. L'idée de rendre ce véhicule modulable en bureau mobile est à l'étude. Nous pourrions créer des permanences sociales dans les entités les plus décentralisées. Celles-ci seraient à définir en fonction des réelles demandes.

M. DUMONT demande : « pourquoi l'aménagement n'est t-il pas déjà planifier ? ». Nous devons encore évaluer le réel impact et la réelle « rentabilité » de ce type de projet. Mme SEYLER précise sont questionnement par rapport à ce projet. En effet, l'idée n'est-elle pas de rendre les citoyens autonomes dans leurs démarches et de les amener vers les services ? Mme MAREZ abonde en ce sens, il faut apprendre au gens à ce prendre en charge.

M. LORENT souligne que l'axe 1 est défini par l'insertion professionnelle mais aussi sociale. Certaines personnes à mobilité réduite (notamment les personnes âgées) pourraient être intéressées par ce type de véhicule. Mme BAUTHIER-MALACORT évoque l'idée de proposer certains services administratifs communaux dans ce type de permanences. Il est important d'analyser la situation avant d'investir dans ce type de projet.

Mme BRIL souligne l'existence via le CLPS d'un groupe de travail mobilité entre Sambre et Meuse. Les problèmes de mobilité étant significatifs dans la région, il serait peut-être intéressant que le PCS de Florennes intègre la réflexion. M. LORENT précise suivre de près ce groupe de travail, mais pour des raisons d'agenda, il n'a pas encore pu y participer. Il est cependant en possession des derniers PV y relatifs. A ce titre, il est prévu qu'il prenne contact avec M. MOUYART du CLPS pour planifier une rencontre.

L'inter PCS doit lui aussi être un poste de questionnement, de mutualisation des informations et compétences quelque soit le thème abordé.

La date de rencontre du groupe de travail « mobilité » est fixée le 10 septembre 2010 à 9.30 en la salle annexe de l'administration communale.

4.2. Accueil de base (jeunes de tous âges) :

L'objectif de ce groupe de travail est la mise en place de structure d'accueil pour jeunes de tous âges. Le but est de libérer du temps libre aux parents, temps qu'ils pourront mettre au bénéfice de démarches diverses en termes d'insertion socioprofessionnel. Il est donc important autour de ces lieux d'accueil de prévoir un pôle ISP d'accompagnement.

Plusieurs pistes sont déjà envisageables. Mme HOUCKE (coordinatrice ATL) réalise un état des lieux précis des structures d'accueils existantes pour le 3-12 ans. Les résultats lui permettront de définir les besoins. M SEYLER précise qu'un projet de création de crèche (0-3 ans) est à l'étude pour l'instant en partenariat avec l'intercommunale IMAJE.

Mme LOTTIN précise que le souhait de l'AMO dans ce groupe de travail serait de réfléchir au développement des activités pour les 13 ans et plus. Le nombre et le panel d'activité proposé est déjà bien rempli mais pas toujours accessible au public le plus défavoriser (prix des stages,...). L'information autour de ces animations n'est pas toujours



suffisante, notamment au niveau des avantages sociaux dont les parents peuvent disposer (intervention mutuelle, CPAS, article 27...). Mme SEYLER propose que M. CHINTINNE, échevin de la jeunesse, de la petite enfance et des sports soit invité à ce groupe de travail. Mme LOTTIN lance l'idée d'intégrer le projet « été jeunes » à la commune de Florennes.

Bien que la création de nouvelles structures d'accueils soit primordiale, l'important est de définir l'accompagnement que nous pourrions proposer à ces parents. Nous sommes conscients que ce genre de structure doit leur permettre de souffler, mais doit surtout favoriser leur adhésion à des schémas d'insertion (formation, emploi,...).

La date de rencontre du groupe de travail « accueil de base » est fixé le 10 septembre 2010 à 9.30 en la salle annexe de l'administration communale (à la suite du GT mobilité).

5. Relecture du diagnostic de cohésion sociale de l'axe 1 :

M. LORENT distribue une copie du diagnostique de l'axe 1. Il propose que chacun puisse le lire. Lors de la prochaine plate forme, les partenaires pourront confronter celui-ci à leur relecture.

6. Conclusion :

La date de la prochaine plate forme ISP est fixée au 17 septembre à 13.30 en la salle annexe de l'administration communale.

M. LORENT remercie les participants et clôture la réunion.

Quentin LORENT.
Chef de Projet du
Plan de Cohésion Sociale
Administration communale de Florennes.

